



La réunion est ouverte à 14h00, au PNR.

Sont présents ; Le bureau : Jean-Charles Bocquet, Gilles Sinet, Jean-Paul Couhet-Guichot ainsi que les administrateurs : Aline Hanshaw, Pierre Bechet, Patrick Da Silva, Jean-Paul Gay, Jean-Claude Rives, Sophie Duchêne-Latreuille, Marc Baldeck, Arnaud Thierry et Halina Vernoy.

Sont excusés : Dominique Lance, Claire Vantroys et Guy Hennequin.

- Validation du compte rendu du CA du 18 novembre 2025, pas de remarque reçue. Il est approuvé

Point sur AG du 6 mars 2026 :

Salle Edmond Rostand à Orry la ville, à partir de 18h30, intervention du Président du Roso, Didier Malé qui ouvrira l'assemblée générale à 19 heures. Le volet statutaire de l'AG suivra.

Le modèle de convocation est approuvé. Elle sera envoyée par mail (et par courrier pour ceux qui n'ont pas de mails).

JC Bocquet s'occupe de la logistique pour le buffet (avec A Thierry) ainsi que des achats, demande de privilégier les produits locaux.

Feuilles d'émargement selon découpage alphabétique afin de fluidifier les arrivées. 80 personnes sont attendues.

Renouvellement d'une partie des membres du CA, Pierre Béchet se représentera après interventions des présents saluant sa connaissance de la forêt et de sa capacité d'argumentation à défendre ses points de vue.

Claire Vantroys a manifesté sa volonté de se retirer du CA mais restera membre de l'association. Qu'elle soit vivement remerciée pour son engagement, ayant toujours eu à cœur de défendre avec passion « son » Valois, aux portes du PNR.

Un poste étant vacant, Sandrine Flouré avait manifesté sa volonté de nous rejoindre lors de l'AG de l'an passé. Elle s'est impliquée dans le dossier Versigny avec beaucoup de sérieux et de travail. JC Bocquet va lui proposer ce poste sous réserve qu'elle n'obtienne pas de mandat municipal exécutif. Cette règle statutaire est impérative.

Rapport financier au 04-02-2026 :

Présenté par JP Couhet-Guichot : Soldes bancaires (livret + cc) de 25 796,43 € au 31/12/2025.

Un don de 862,07 € suite à la dissolution de l'APEPP de Plailly et par testament olographe une somme de 1500€ de Madame Montauzé-Dehouck, membre de notre association

Le CA autorise le président JC BOCQUET à signer les actes nécessaires auprès du cabinet notarial Notaires et Associés de Senlis et Orry-La-Ville. Un courrier de remerciement sera envoyé.

Il faudra paramétrer dans HelloAsso l'envoi d'un relevé mensuel plutôt qu'à chaque opération.

Il est rappelé aux administrateurs qui ne l'auraient pas encore fait de se mettre à jour de leur cotisation 2026.

Suivi actions :

INA (cervidés), IKA (chevreuils) et amphibiens : l'APFHEC participe aux INA en forêt de Chantilly et d'Ermenonville et aux IKA qui, cette année, devraient être organisés en forêt de Chantilly. Des Framadate ont été mis en place à la fois par l'APFHEC et le collectif des bénévoles du PNR.

Nous avons été destinataires via JC Boquet du rapport entier émanant d'un collectif de 5 associations : Orry en transition, Radioléo, Senlis en transition, Coye en transition et VéloOise.

JC Bocquet nous retrace l'historique de la création et du travail des bénévoles du Collectif Ensemble Sauvons la forêt de Chantilly dont il était le coordinateur. Il était présent le 19 novembre lors de la rencontre du collectif avec l'Institut en tant que ex-coordonateur des bénévoles et a proposé une visite en forêt, proposition qui n'a pas été suivie.

Le titre global est :

Plaidoyer citoyen, pour un aménagement forestier 2026-2035 respectueux de l'intérêt général.

Sommaire du plaidoyer :

1. RISQUE DE SAVANISATION – Nous voulons que notre forêt continue à ressembler à une vraie forêt
2. EXPLOITATION versus CONSERVATION – Nous voulons une gestion qui privilégie clairement la conservation devant l'exploitation économique
3. COUPES SANITAIRES 2018-2025 – Nous demandons la transparence sur la légalité des coupes massives 2018-2025
4. RENOUVELLEMENT – Nous demandons que la gestion forestière place le renouvellement en priorité absolue
5. NOUVEL AMÉNAGEMENT 2026-2035 – Nous demandons que les engagements se transforment en actes et que les objectifs dépassent les minima obligatoires
6. CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ – Nous demandons des garanties concrètes que la biodiversité soit efficacement protégée
7. SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES – Nous appelons l'Institut de France à ne pas confondre obligations et efforts volontaires
8. COMPENSATION ÉCOLOGIQUE – Nous appelons l'Institut de France à garantir la pertinence écologique, l'efficacité réelle et le suivi rigoureux de toute mesure de compensation en forêt de Chantilly

9. STRATÉGIE CHANTILLY 2030 – Nous demandons une vision de long terme qui privilégie durablement la conservation
10. SCHÉMA D'ACCUEIL DES PUBLICS – Nous demandons un accueil des publics non seulement conforme aux obligations légales, mais exemplaire
11. MOBILITÉS ACTIVES – Nous souhaitons que la promotion des mobilités actives devienne un atout supplémentaire pour la préservation de la forêt de Chantilly
12. ETANGS DE COMELLES – Faisons des étangs de Comelles un exemple de restauration écologique réussie, avec un calendrier, des moyens et de la transparence
13. PARTICIPATION CITOYENNE – Nous espérons un dialogue constructif au bénéfice de la conservation de la forêt

Une discussion s'engage pour connaître l'attitude à prendre face à ce plaidoyer bien documenté et qui remet en question le modèle économique de l'Institut dans la gestion de la forêt.

Faut-il répondre ? Faut-il s'engager ? Faut-il s'abstenir de tout commentaire ?

Le choix est de ne pas s'exposer afin d'éviter toute récupération, il conviendra de rappeler l'engagement de l'association depuis des années qui s'est alarmée rapidement du dépérissement des chênes.

Compensation Parc Astérix :

Il est demandé à Pierre Béchet qui s'est déjà intéressé à la question de produire (avec la contribution de E Thiebault, JC Bocquillon et A Anshaw) un projet de courrier destiné au Parc Astérix / Institut / Caisse des Dépôts Biodiversité pour soulever les nombreuses questions sur les travaux qui s'effectuent (mares, lisières...) et qui s'effectueront en demandant à ce que l'APFHEC fasse partie du comité de pilotage sur les différents mesures de compensations à venir prévues en forêt de Chantilly.

Carrière Samin :

Lien vers le site <https://cee-vsfo.fr/> , pour signer la pétition <https://c.org/QipxzwQCyT>

Voici les principales remarques sur le projet par le Collectif Eau Environnement de Villers-Saint-Frambourg-Ognon (CEE VSFO) qui a adhéré au ROSO.

Un projet démesuré pour un territoire tel que le nôtre :

- 7 à 8 millions de tonnes de déchets sur au moins 20 ans avec des passages de 80 camions par jour (avec des pics à 150)
- Des incertitudes sur l'origine, la nature et la proportion de déchets dits inertes de type K3 et K3+
- Des risques non négligeables pour la ressource en eau, notamment sur la question de la lixiviation en présence de Pyrite et de déchets potentiellement polluant
- Des risques pour la biodiversité
- Des risques pour la santé via notamment la pollution de l'air
- Des nuisances de toutes sortes

L'enquête publique se clôturera le 17 février, après accord du CA, l'APFHEC contribuera à l'enquête sur le point « environnement », Cadre de vie des habitants, biodiversité et rendra un avis défavorable.

Divers :

- Présentation cartes de visite, acceptées.
- Présentation par Marc Baldeck des textiles qui seront portés lors des manifestations, tee-shirts, veste matelassée sans manches. Choix : gilet sans manches, couleur verte, logo brodé.
- Choix également d'un badge rond avec logo à accrocher sur un vêtement. Marc Baldeck se rapprochera de Patrick Da Silva afin de finaliser le logo à imprimer.
- Présence de l'APFHEC aux journées biodiversité à Senlis les 11 et 12 octobre 2026.
- Présence active de l'APFHEC au 50^{ème} anniversaire du ROSO à Breuil-le-Sec le samedi 26 septembre 2026. Le ROSO reviendra vers ses associations adhérentes pour l'organisation, les thématiques présentées et l'implication des associations dans l'animation des ateliers.

Le Président : Jean-Charles Bocquet

La Secrétaire : Dominique Lance



Cedricnème criard - photo Patrick Da Silva